Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 25 mars 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (431r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 25 mars 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43240

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 mars 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43240?context=pdf

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Sur une réunion d'experts prévue le 5 avril 1865 à laquelle se rendra Godin malgré l'accablement provoqué par l'arrêt de la cour d'Amiens qui est, paraît-il, « un document curieux d'esprit de parti contre mes idées et mes doctrines ». Il demande à Cantagrel de lui procurer un poêle Joly pour le jour de la réunion des experts à Paris.
NotesFrançois Cantagrel répond à la lettre de Godin le 1er avril 1865 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

Appareils de chauffage, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Corneau frères
- Delpech, Alphonse (1821-1902)
- Joly et Cie

Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Lieux citésAmiens (Somme)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 12/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43240?context=pdf

Guise le 27 mars 1869

Monsieur Cantagrel

mon avoué d'Amiens me signale de graves inconvénients à ne pas accepter la réunion des capuets faite au 4 avril prochain je lui écris dans que je m'y rendrai. cela tombe au plus mal au milieu de l'ennuiement que me cause malgré moi l'arrêt de la cour d'Amiens. il n'y a pas qu'une séparation de gérance purement et simplement il paraît que l'arrêt est un document curieux d'esprit de parti contre mes idées et mes doctrines

dans ces cas il n'y a pas lieu d'attendre un autre catorzième juillet pour le jour de la réunion du dit conduit consentir à en prêter un pour un instant sans lui en expliquer le motif je n'ai pas besoin de tuyaux avec le catorzième

consultez vous avec Lacoré pour me dire quand je dois aller à Paris et si vous pensez que les choses soient disposées à fond ce pour les mon affaire me paraissent un peu oublier pour les mages je suis surpris de n'en parler entendre parler de la brouillerie

votre dévoué

Godin